

Esther Waeber-Kalbermatten, présidente du Conseil d'Etat,
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Vœux du Nouvel An 2019

Lundi 7 janvier 2019, 11h00, Musée d'Art, Sion

(Seule la version orale fait foi)

**Chères Valaisannes, chers Valaisans,
Chères habitantes, et chers habitants de notre
canton,**

**Mesdames et Messieurs les représentants
des autorités civiles, religieuses, judiciaires et
militaires,**

Chers collègues,

Chers invités,

**Mesdames, Messieurs
les représentants des médias,**

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil d'État et en mon nom personnel, j'ai l'honneur de vous adresser, ainsi qu'à toute la population valaisanne, les meilleurs vœux de bonne année !

Le Gouvernement valaisan vous souhaite de tout cœur pour la nouvelle année : santé, bonheur, confiance, joie, satisfaction et réussite dans tout ce que vous allez entreprendre et qui est important pour vous dans la vie.

Du point de vue de la politique nationale, l'année écoulée s'est terminée sur un succès exceptionnel pour le Valais.

Fin novembre, pour la quatrième fois dans l'histoire de la Confédération suisse, nous avons reçu en la personne du conseiller aux Etats, Jean-René Fournier, le nouveau président du Conseil des Etats.

Une semaine plus tard seulement, la conseillère nationale Viola Amherd a été élue au Conseil fédéral au premier tour de scrutin. Madame la conseillère fédérale Amherd est ainsi également la 4e personnalité de notre canton à être élue au Gouvernement fédéral depuis 1815.

La joie est grande dans tout le canton. Nous sommes fiers de la reconnaissance prestigieuse de leur travail politique.

Nous avons le privilège de vivre dans un pays sûr et libre, où la volonté du peuple est respectée et où chacune et chacun est libre d'exprimer son opinion.

Nous vivons également dans un pays où les gens cherchent toujours ensemble la meilleure solution possible et où les minorités sont impliquées.

C'est l'une des forces de la Suisse et elle nous apporte une certaine notoriété.

Car, dans aucun autre pays du monde, le peuple n'a le dernier mot dans toutes les décisions importantes. Nous avons le privilège de vivre dans une démocratie.

Les démocraties sont fondées sur des règles et des normes impératives et universelles, sur un système multipartite et ne tolèrent pas la violence. En outre, la liberté d'expression s'applique.

Néanmoins, les démocraties ont aussi leurs faiblesses et elles sont actuellement menacées par les dérives autoritaires et populistes dans plusieurs pays. L'évolution politique aux États-Unis est également un sujet de préoccupation.

L'augmentation des tendances autoritaristes s'exprime par le fait que les libertés civiles, comme la liberté de la presse, sont restreintes, voire même abolies, et que des gens sont encouragés à utiliser la violence.

C'est triste et inquiétant.

Vous, en tant que société civile, ainsi que professionnels de l'économie et de la recherche, qui vous engagez pour le bien commun, vous pouvez contrecarrer ces mouvements. Ce qui est certain, c'est que la politique, c'est-à-dire nous, devons permettre les évolutions futures, mais aussi percevoir les besoins, les attentes et les préoccupations de la population.

L'histoire montre que la Suisse et notre canton ont toujours cherché la meilleure voie et ont trouvé le succès dans la collaboration. La structure fédérale de la Suisse et la recherche du consensus ont été des facteurs décisifs.

L'histoire de la Suisse est une histoire de cohésion, mais aussi d'ouverture et de solidarité. Nous pouvons, par exemple, être fiers des réussites sociales de notre pays, comme la couverture financière en cas de maladie, d'accident et de vieillesse.

Mais cette solidarité est constamment ébranlée.

Ainsi, dans le cadre actuel, les cantons à forte capacité financière ne sont plus prêts à effectuer des versements aux cantons financièrement faibles. En conséquence, le canton du Valais bénéficiera moins de la péréquation financière intercantonale à l'avenir.

Un autre exemple est l'indemnisation réglementée pour l'utilisation de l'énergie hydroélectrique - ce qu'on appelle les redevances hydrauliques - l'un de nos revenus les plus importants. La majorité des propriétaires des centrales électriques sont hors canton et souhaitent les indemniser en fonction du marché libéralisé.

Les défis auxquels notre canton sera confronté dans les années à venir sont important et variés. C'est pourquoi le Conseil d'État a élaboré un programme gouvernemental début 2018. Sur cette base, il a récemment défini une stratégie pour le développement durable de notre canton avec l'Agenda 2030.

Les objectifs écologiques, économiques et sociétaux sont élevés afin que le Valais puisse montrer l'exemple en matière de développement durable dans l'espace alpin.

Cela passe par exemple par la garantie de la sécurité et de la qualité de vie, l'utilisation des ressources énergétiques indigènes et renouvelables et une intensification des efforts dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de l'innovation.

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 est déléguée à une direction stratégique, constituée de représentants de la présidence du Conseil d'Etat et des cinq départements. Elle est accompagnée par la Fondation pour le développement durable des régions de montagne.

Les orientations de la politique se projettent loin dans le futur. Chaque projet a besoin de l'appui de l'ensemble de la population. C'est pourquoi, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui s'engagent, qui font preuve de justice sociale et de solidarité, et qui font passer en premier le bien-être des plus faibles de notre société.

Dans ce sens, je souhaite que l'ensemble de la population valaisanne continue à participer activement à la vie politique et que nous, politiciens et politiciennes, prendrons au sérieux les préoccupations et les besoins de la population.

Je souhaite également que nous ayons toutes et tous, à l'avenir, le courage d'emprunter des voies nouvelles et innovantes, afin d'atteindre ainsi nos objectifs.